



Atelier sous régional d'harmonisation des stratégies nationales de réduction du soufre dans le diesel

## Cotonou du 01 au 2 décembre 2009

Du 1<sup>er</sup> au 02 décembre 2009, s'est tenu, à l'INFOSEC de Cotonou, un atelier sous-régional d'harmonisation des stratégies nationales sur la réduction du soufre dans le diesel. Cet atelier a connu la participation des représentants du PNUE et des pays ci-après : le Bénin, la côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Togo.

L'objectif dudit atelier est l'harmonisation des stratégies nationales en vue de réduire le soufre dans le diesel consommé dans la sous-région Ouest Africaine.

La rencontre a été marquée par quatre temps forts à savoir :

- la cérémonie d'ouverture ;
- les travaux en plénière ;
- les travaux en groupes ;
- la cérémonie de clôture.

## **I- CEREMONIE D'OUVERTURE**

Trois interventions ont marqué cette séquence :

- Mot de bienvenue du Directeur Adjoint de l'Environnement;
- Allocution du représentant du PNUE;
- Discours d'ouverture de l'atelier par le Directeur Adjoint de Cabinet, Représentant le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Bénin.

### ***Mot de bienvenue***

Monsieur OURO-DJERI Imorou, Directeur Général Adjoint de l'Environnement après avoir remercié les participants pour avoir répondu présent à l'invitation du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, les a exhorté à mettre ensemble leurs expertises pour que les objectifs de l'atelier soient atteints.

### **Allocution de la représentante du PNUE**

Madame Jane AKUMU, Représentant du PNUE a, dans son allocution souligné les efforts déployés par les pays en vue de la réduction du soufre dans le diesel, et s'est appesantie sur les diverses stratégies en cours de par le monde dans différents pays avant d'énumérer quelques actions entreprises par le PNUE dans ce cadre.

### ***Discours d'ouverture***

Monsieur Zachari MOUSSA, Directeur Adjoint de Cabinet, Représentant le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature empêché, a exprimé sa gratitude aux différents participants pour l'honneur qu'ils ont fait au Bénin en prenant part à cet atelier.

Il a d'abord souligné que la lutte contre la pollution atmosphérique constitue l'une des priorités du Gouvernement béninois et affirmé que le coût des impacts négatifs de ce fléau s'élève chaque année à 1,2% du PIB de notre pays. Il a ensuite indiqué que le principal secteur contribuant à ce type de pollution est celui du transport puis cité quelques actions mise en oeuvre par le Ministère chargé de l'Environnement en vue de l'amélioration de la qualité de l'air au Bénin; ces actions sont:

- la sensibilisation;
- l'exonération des droits de douane à l'importation des bus et mini bus achetés à l'état neuf;
- la formation des mécaniciens;
- l'élimination du plomb dans l'essence en 2005;
- l'adoption d'un plan d'actions relatif à la réduction du soufre dans le diesel en mars 2009 avec l'appui du PNUE.

Il a pour finir, remercié le PNUE et les autres partenaires techniques et financiers pour leur soutien constant avant de déclarer officiellement ouvert l'atelier.

Pour conduire les travaux de l'atelier un présidium a été mis en place; ce présidium est composé de:

- Président : Taoficki AMINOU, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi;
- 1er Rapporteur : Monsieur Raphiou AMINOU, Assistant DC/MEPN ;
- 2ème Rapporteur : Monsieur Jacques ZANOU, représentant de l'ONG/Bénin 21;
- Secrétaire : *Madame Yvette GAUTHE. DGE/MEPN;*
- Modérateur: *Wabis MARCOS, Coordonnateur du Sous-Programme lutte contre la pollution atmosphérique.*

## II- TRAVAUX EN PLENIERE

Trois séries de communications ont été présentées:

**La première**, de Madame Jane AKUMU, Représentante du PNUE se rapporte aux communications conséquences de la pollution due au soufre sur l'environnement et aux efforts déployés au niveau international pour réduire le soufre dans le diesel.

**La deuxième** concerne les expériences des pays en matière de réduction du soufre dans le diesel.

**La troisième** est relative aux recommandations d'Abidjan sur l'amélioration de la qualité de l'air en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Il ressort des deux présentations faites par Madame Jane AKUMU, Représentante :

- un tableau synoptiques des différents efforts déployés au niveau mondial à savoir : les rencontre au sommet, les différents contacts avec les industriels, la lutte des organisations non-gouvernementales et les organisations internationales pour la promotion de la qualité de l'air urbain;
- la mise sur le marché de véhicules propres;
- l'état des dispositions réglementaires prises dans certains pays pour réduire le taux de soufre dans le diesel; ces dispositions se rapportent à l'introduction des transports multimodaux, et des véhicules propres;
- les progrès réalisés et les dispositions réglementaires mises en place au niveau de quelques pays africains;
- les avantages sanitaires et écologiques liés à ces différentes mesures.

Dans la **deuxième série**, les communicateurs ont fait le point des actions menées dans leur pays respectif (le **Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Togo**) pour parvenir à la réduction du soufre dans le diesel. Ces actions se rapportent :

- aux ateliers de sensibilisation organisés au profit des acteurs intervenant dans la distribution des produits pétroliers, sur les raisons du passage à un taux de soufre réduit ;
- à la détermination d'un chronogramme de consensus d'arrivée à la pompe de diesel propre.

Les différents communicateurs ont souligné la nécessité de renforcer les systèmes de contrôle au niveau des pays en vue de la mise en œuvre rigoureuse des plans d'actions. Des contrôles inopinés ont été suggérés dans les lieux de stockage au niveau des stations service et aux frais des distributeurs. L'objectif poursuivi étant d'améliorer la qualité de l'air et de promouvoir l'importation et l'utilisation de gasoil propre.

La particularité observée au niveau des différentes présentations de cette série de communications concerne le système de distribution des produits pétroliers, le suivi des stocks et le contrôle de la norme du diesel au Mali.

**Dans la troisième série de communications** le conférencier, Monsieur KOFFI de la Côte d'Ivoire, dans son exposé a souligné que le but de l'atelier d'Abidjan est de définir des mesures concrètes assorties de cibles et de délais mesurables en vue de s'attaquer au problème de la pollution croissante de l'air aux niveaux local, régional et mondial.

Après avoir donné un aperçu des secteurs induisant la dégradation de la qualité de l'air à savoir, le transport, l'industrie et les activités minières, les déchets brûlés, les feux de brousse non contrôlés et la déforestation, les planifications urbaines et la gouvernance nationale et régionale, et expliqué les causes de cette dégradation par secteur, Monsieur KOFFI, a présenté les résultats de cette rencontre d'Abidjan dont l'objectif est le contrôle et la prévention de la pollution atmosphérique dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il a mis l'accent sur l'Accord-cadre régional pour l'Afrique Occidentale et Centrale sur la pollution atmosphérique. Il a souligné que cet accord-cadre est assorti d'un plan d'actions relatif au but à atteindre. Il a fait observer que les spécifications dans le plan d'actions sont relatives à Afri-2 et Afri-4 qui stipulent respectivement que les pays doivent éditer des règlements pour adopter :

- une norme de 3500 ppm de soufre dans le diesel et 500 ppm dans l'essence d'ici fin 2010 ;

- une norme de 500ppm max de soufre dans le diesel et 150 ppm dans l'essence d'ici 2020.

Après la présentation de ces trois séries de communications des questions d'éclaircissement et de compréhension ont été posées par certains participants.

L'essentiel des préoccupations soulevées se rapporte au :

1. Retrait de la circulation des véhicules deux roues deux temps de la chine et de l'Inde.
2. Avantage économique lié à la réduction du taux de soufre dans le diesel.
3. Mécanisme de contrôle des produits pétroliers et la nécessité des laboratoires équipés et du personnel qualifié.
4. Contenu des séances de sensibilisation et les objectifs poursuivis.
5. Apport des gouvernements et des bailleurs de fonds dans la mise en place des technologies propres.

La fin des débats a débouché sur la mise en place de groupes de travail.

### III TRAVAUX DE GROUPES

Les participants ont été répartis en deux (02) groupes de travail conformément aux Termes de Références ci-après :

#### **Groupe N°1 : Plan d'action relatif à l'arrivée à la pompe dans la sous-région de diesel propre**

Le groupe de travail en tenant compte des différents plans d'action issus des ateliers nationaux, de l'atelier d'Abidjan et des niveaux de mise en œuvre de ces plans au niveau de chaque pays doit :

- Identifier les actions communes des différents plans.
- Rechercher au niveau des plans, les actions tenant compte des spécificités des pays de la Sous-région.

- Faire une analyse socio-économique des différentes actions susceptibles d'être retenues en vue de l'arrivée à la pompe dans la Sous-région de diesel propre.
- Proposer un plan harmonisé de consommation de gasoil de bonne qualité dans la Sous-région.

Toutes les actions qui seront proposées doivent tenir compte du contexte économique et des exigences des véhicules diesel en circulation dans la Sous-région.

Le groupe de travail doit s'inspirer des différentes communications et des débats qui ont suivi la présentation de ces différentes communications dans la réalisation de leur travail.

### **Groupe N° II: La fixation des normes relatives au soufre dans le diesel**

Ce groupe de travail s'occupera de la spécificité du diesel consommé dans la Sous-région en tenant compte du contexte économique. Dans ce cadre, le groupe s'inspirera des différentes recommandations des ateliers nationaux et de l'atelier d'Abidjan.

Pour ce faire, le groupe aura pour tâche de :

- proposer une spécification de démarrage pour la Sous-région ;
- proposer des spécifications intermédiaires et la spécification finale ;
- proposer un chronogramme réaliste en vue de la mise en œuvre des normes relatives à la réduction du taux du soufre dans le diesel.

Les travaux de chaque groupe ont été dirigés par un bureau composé de :

**Pour le groupe 1 : Président : OUMAR Cissé**

Rapporteur : OUIAKONHAN C Médard

**Pour le groupe 2 : Président : SEDOR Catherine**

Rapporteur : Monsieur GNAMBA Claude

Suite aux travaux de groupes, les participants se sont retrouvés en plénière pour la restitution des résultats des différents groupes de travail.

Les rapports des deux groupes de travail sont annexés au présent rapport.

#### **IV-RECOMMANDATIONS**

Les participants à l'atelier ont formulé les recommandations ci-après :

- 1- Elaborer et mettre en application les textes réglementaires conformément au programme d'évolution des spécifications des produits pétroliers.
- 2- Doter les pays de laboratoires d'analyse et de contrôle de qualité des produits pétroliers.
- 3- Renforcer les capacités techniques des acteurs du secteur.
- 4- Prévoir les incitations pour le renouvellement du parc automobile.
- 5- Privilégier le transport en commun ;
- 6- Procéder à des contrôles réguliers de qualité des produits pétroliers.
- 7- Mettre en place au niveau national un comité de suivi de mise en œuvre du plan.
- 8- Mobiliser les ressources financières pour l'équipement des laboratoires d'analyse et de contrôle des carburants.

9- Promouvoir l'importation et l'utilisation des véhicules propres.

## V-CLOTURE DE L'ATELIER

La cérémonie de clôture de l'atelier a été marquée par l'allocution du Représentant du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Togo, de la Représentante du PNUE et du Représentant du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

**Le Représentant des pays hôtes susmentionnés**, a au nom de ses pairs exprimé sa gratitude au Gouvernement béninois pour avoir autorisé la tenue de l'atelier sous-régional de réduction du soufre dans le diesel, pour l'accueil chaleureux dont ils ont bénéficié depuis leur arrivée au Bénin. Il a particulièrement remercié le Ministre béninois en charge de l'Environnement pour avoir facilité leur séjour, et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, et particulièrement à sa représentante, Madame Jane AKUMU pour leur soutien technique et financier.

**La Représentante du PNUE** a aussi vivement remercié le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, et les participants pour la qualité des réflexions menées et les résultats obtenus.

**Le Directeur Général de l'Environnement**, représentant le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature empêché, après avoir exprimé la satisfaction du Ministre au vu du rapport qui lui a été présenté, se réjouit de la pertinence des conclusions et des recommandations issues des travaux de l'atelier. Il a souligné que les échanges d'idées et les discussions sur les différentes questions ont été très fructueux au niveau des groupes ce qui a permis d'ébaucher un plan d'action, de suggérer des spécifications et de formuler des recommandations.

Cotonou, le 02 décembre 2009,

## L'atelier

**PJ : 09**

01 Communication PNUE (02)

02 Communication du Bénin

03 Communication de la Côte d'Ivoire

04 Communication du Mali

05 Communication du Niger

06 Communication du Togo

07 Communication sur le projet PAACO

08 Rapport des groupes de travail

09 liste de présence